

VILLE DE VICHY

La R o t o n d e d u L a c

Dans le prolongement de l'Esplanade du Lac d'Allier, la Ville de Vichy a engagé, en juin dernier, la rénovation de la Rotonde du Lac, fermée depuis 2005. Cet été, elle rouvrira ses portes sur un restaurant gastronomique et une brasserie – bistrot – salon de thé... Les nouveaux repreneurs choisis par la Ville, Marlène Chaussemy et Bruno Cassard, actuels exploitants du "*Mont Fraternité*" au sommet du Puy-de-Dôme, pourront accueillir jusqu'à 220 personnes et ainsi redonner vie à ce bâtiment important pour l'activité économique et l'animation du plan d'eau et de ses abords.



Dans un cadre exceptionnel

La Rotonde bénéficie d'un **emplacement exceptionnel** : en avancée sur le plan d'eau, dans le prolongement de l'Esplanade du Lac d'Allier, proche des Parcs d'Allier, du centre-ville et des commerces.

Véritable figure de proue et **emblème de la ville**, pour les Vichyssois comme pour les touristes, c'est un lieu très fréquenté grâce aux grands championnats de sports nautiques (*aviron, ski nautique...*), aux courses à l'hippodrome ou aux feux d'artifice.

Son **statut est particulier** : la Ville est propriétaire du bâtiment, qu'elle a fait construire sur le domaine public fluvial de l'État en 1963. Depuis, elle est occupante régulière de ce domaine public fluvial et se voit accorder, par arrêté préfectoral, chaque année depuis 1996, l'autorisation d'occupation.

Le bâtiment, inauguré en 1964, est, lui aussi, **tout à fait original**. Circulaire, construit sur pilotis, il comporte trois niveaux :

- le rez-d'eau composé d'une salle de 158 m², d'un bar et réserve, d'un coin cuisine de type snack et d'une terrasse de 300 m².
- le rez-de-chaussée, de 671 m², composé d'une salle de restaurant, d'une cuisine, d'un bar, de sanitaires, d'un accueil.
- le 1^{er} étage composé d'un toit terrasse et de deux pièces.

Un bâtiment en cours de rénovation

La Ville de Vichy a confié cette rénovation au cabinet d'architecture *Les Indiens Blancs* à Vichy, qui a conçu son projet selon une **approche environnementale, tant dans l'utilisation des énergies renouvelables** (*système de chauffage par chaudière à condensation et production d'eau chaude solaire*) **qu'en termes d'insertion du bâtiment dans son environnement.**

En effet, la rénovation ne se limite pas à un simple ravalement et modifiera substantiellement l'allure du bâtiment, redonnant ainsi à la Rotonde une image moderne. "L'enveloppe extérieure" de la Rotonde, très connotée années 60 et espace nautique, perdra son aspect minéral pour un **habillage en bois** finition acajou, plus chaleureux, **en rappel des candélabres** et du platelage **de l'Esplanade du Lac d'Allier.** L'architecte, Philippe Déro, souhaite faire de la Rotonde *"le point d'orgue du Lac d'Allier et participer ainsi à la réécriture de tout le quartier, en synergie avec les aménagements de l'Esplanade ».*

A l'intérieur, les espaces seront reconditionnés, recloisonnés (*bureaux, vestiaires pour le personnel...*) et entièrement rénovés (*sols, plafonds, peintures, plomberie et éclairages*). Et les sanitaires, les cuisines et les accès seront mis aux normes (*création d'un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et d'un escalier de secours pour le dernier niveau*)

La Ville de VICHY a engagé la rénovation de La Rotonde pour un budget d'environ 1,5 million d'euros. Pour cette rénovation, elle a bénéficié d'une **subvention de 2 800 € du Conseil Général au titre de l'installation d'eau chaude sanitaire solaire collective.**

La Ville prend à sa charge la réalisation des **travaux sur le bâti** (*remise aux normes et aménagements intérieurs et extérieurs*) :

- ravalement de la façade et réfections des baies vitrées et ouvertures
- garde corps et ossature métallique
- locaux techniques et cuisines
- étanchéité, isolation et protection solaire.
- traitement de l'air : chauffage, climatisation, renouvellement d'air
- installations électriques, alarme, éclairage de secours
- plomberie, sanitaires
- réfection des sols et habillage des murs.

Les aménagements intérieurs sont faits en liaison avec le futur exploitant. Celui-ci aura à sa charge les travaux de décoration intérieure : matériel, mobilier, rideaux, linge, vaisselle, décoration...



Le chantier de rénovation

Les travaux ont débuté en juin 2008, par les démolitions intérieures et les déposes de matériels et mobiliers.

Travaux terminés :

- cloisonnements des vestiaires du personnel, des bureaux et des sanitaires,
- travaux de réseaux de distribution intérieure de chauffage, de climatisation, de ventilation et d'électricité,
- remplacement des grandes façades vitrées et des menuiseries extérieures,
- installation d'un escalier extérieur et d'un escalier de service intérieur,
- pose du garde-corps de la terrasse du rez-d'eau,
- mise en place des chapiteaux sur la passerelle,

Travaux en cours :

- pose du bardage extérieur (*jusqu'à mi avril*).
- réalisation de la chaufferie

Travaux à venir :

- mise en place de la nouvelle passerelle (*flottante*) d'accès au rez-d'eau le 26 février
- en terrasse (*1^{er} étage*) installation des panneaux (*tubulaires*) solaires pour la production d'eau chaude sanitaire et des brise-soleil
- ravalements extérieurs,
- restauration de l'auvent et de sa terrasse,
- aménagements intérieurs (*peintures, carrelages, sols, plafonds, murs, éclairage, installation de l'élévateur pour personnes à mobilité réduite...*).

Les travaux devraient s'achever courant juin.

De nouveaux exploitants

Marlène Chaussemy & Bruno Cassard

Marlène Chaussemy, chef de cuisine confirmé, a été l'élève de grands chefs comme Régis Marcon, Alain Ducasse ou Jacques Decoret et a obtenu en 2005 un "bib gourmand". Avec son compagnon **Bruno Cassard**, qui s'occupe de la **gestion économique, financière et interne**, ils exploitent depuis 1991, le restaurant gastronomique et brasserie, "Le Mont Fraternité", au sommet du Puy de Dôme.

Forts de cette expérience dans un grand site touristique, les futurs exploitants de la Rotonde souhaitent s'appuyer sur les atouts de Vichy, pour attirer une clientèle locale, mais également touristique et d'affaires, privée et professionnelle, individuelle ou de groupes, autour d'une cuisine fine et authentique valorisant les produits et les producteurs (*notamment ceux du Grand Marché*).

Leur projet

- « **Le Bistrot de la Rotonde** », brasserie – bistrot – salon de thé, en rez-d'eau.

Ouvert d'avril à octobre (*inclus*), du mardi au dimanche, l'espace accueillera jusqu'à 60 personnes à l'intérieur et 100 en terrasse au bord de l'eau. Dans un décor épuré et une ambiance décontractée, la brasserie proposera carte "bistrot", menu express, plat du jour et brunch, le week-end, et le salon de thé servira l'après-midi, pâtisseries maison, glaces et boissons.

- « **La Table de Marlène** », restaurant gastronomique, situé en rez-de-chaussée, en surplomb du Lac d'Allier.

Ce restaurant, ouvert toute l'année du mardi au dimanche, recevra environ 60 couverts dans un décor raffiné et confortable. Il proposera une cuisine actuelle et créative, inspirée des saisons et des produits du terroir. La carte et ses 4 menus (détente, désir, gourmand et plaisir) changeront chaque trimestre au gré des produits.

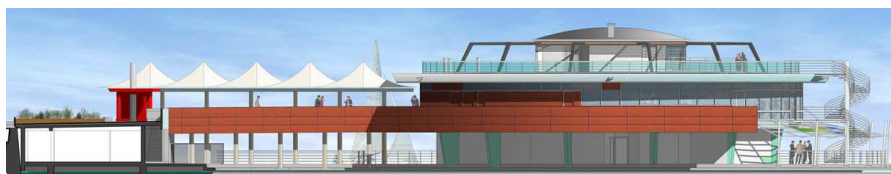
Un espace "**boutique**" présentera à la vente des produits artisanaux "gourmands", confectionnés par l'équipe.

Afin d'animer le lieu, différentes prestations seront également proposées :

- Accueil de séminaires, avec location de salle équipée pour les réunions, pauses, déjeuners et/ou dîners.
- Organisation de réceptions d'affaires ou d'événements familiaux
- Expositions et rencontres avec des artistes, autour d'un cocktail dînatoire
- Location de salons pour des événements exceptionnels avec restauration
- Animations avec des cours de cuisine
- Organisation de soirées à thème

Contacts Presse :

Mairie de Vichy - Direction de la communication
Tél : 04 70 30 55 12 - email : communication@ville-vichy.fr



Marlène Chaussemy et Bruno Cassard